

BULLETIN

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 6.015 - NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin paraîtra le 22 Janvier

COTISATIONS

Nos adhérents nous rendront cette justice que, malgré l'augmentation considérable de nos charges, et notamment des frais du Bulletin, nous nous sommes efforcés de n'augmenter que bien faiblement leur cotisation.

Elle restera, cette année encore, fixée à 5 fr. Mais les dépenses de confection des quittances et surtout leur recouvrement se sont accrues dans de telles proportions que nous devons ajouter pour y faire face une somme de 1 fr. au prix de la cotisation.

En outre, notre Syndicat est adhérent depuis de longues années, de l'Union Centrale des Syndicats Agricoles qui, à Paris, représente un très grand nombre d'Associations agricoles et défend leurs intérêts généraux près des pouvoirs publics. Notre rétribution à l'Union Centrale va être proportionnelle au nombre de nos syndiqués. De là une nouvelle charge que nous prions nos fidèles adhérents de couvrir en ajoutant 20 centimes à leur quittance, qui sera prochainement mise en recouvrement pour un total de 6 fr. 20, la majoration de 0.20 étant indiquée par un cachet spécial au bas de la quittance.

Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer

L'assemblée générale annuelle aura lieu à Saint-Marc (salle du bureau de tabacs) le dimanche 16 janvier, à 13 h. 30.

A 14 h. 30, un délégué du « Comptoir Français de l'Azote », de Nantes, fera une conférence agricole sur l'emploi du sulfate d'ammoniaque et des autres engrais azotés. Cette conférence sera suivie d'une séance de cinéma, avec films agricoles.

M. Bachelier, constructeur à Sainte-Pazanne, exposera des pulvérisateurs à traction pour le traitement du blé à l'acide sulfurique et pour le sulfatage de la vigne.

Tous les cultivateurs, les dames et les enfants, sont invités à assister à la conférence, qui sera très intéressante.

LA SITUATION

Les Engrais

Nous avons encore quelques modifications à signaler à nos adhérents sur les prix des engrais.

SUPERPHOSPHATES. — La ristourne de morte saison de 1 fr. par 100 kilos est maintenue pour les expéditions à faire sur le présent mois de janvier.

Nous acceptons tous ordres sur les mois prochains jusqu'à fin mars.

SCORIES. — Une nouvelle baisse de 0.20 centimes par degré est consentie sur les scories par les producteurs pour toute commande à partir du 1^{er} janvier, ce qui nous ramène le prix de l'unité et des 100 kilos à 1 fr. 30, parité départ Thionville, donc port en sus jusqu'aux gares destinataires.

Le nouveau prix s'appliquera à toutes les commandes à expédier sur janvier, février et mars.

NITRATE DE SOUDE ET SULFATE D'AMMONIAQUE. — Les variations quotidiennes de la livre ont obligé depuis quelque temps déjà nos vendeurs à nous fixer chaque matin le prix de ces engrais. Nous croyons que probablement les variations seront peu et considérables autour du prix de 165 fr. les 100 kilos par wagon complet, toutes les conditions ordinaires. Aujourd'hui nous sommes à 165.25 après 164.75. Mais il nous est impossible de garantir l'avenir.

CYANAMIDE. — En nouvelle baisse sur notre précédent prix de 162 fr. Nous pourrions livrer à 158 fr.

ACIDE SULFURIQUE. — Nous pouvons accepter nos nouveaux ordres, mais sous condition d'apport des emballages par les preneurs, ou d'accepter les livraisons en tour, de 20 litres, pesant net environ 35 kilo, comme et facturées 13 fr.

EXPERIMENTATIONS de la Sylvinité à grosse dose EN 1926

A la fin de 1925, le ministre de l'Agriculture ouvrait à l'Office Agricole Départemental un crédit spécial pour faire expérimenter l'emploi de la sylvinité à dose de 1.000 kilos à l'hectare sur diverses cultures en 1926.

L'Office distribuait gratuitement 1.500 kilos de sylvinité à une trentaine de cultivateurs éprouvés, dans toutes les régions du département qui acceptaient de faire l'expérience. Il leur demandait de les employer à raison de 500 kilos par 1/2 hectare comparativement avec une parcelle voisine de même contenance et même culture, ne recevant pas d'engrais potassiques.

L'essai devait porter sur : 1° Prairie naturelle ; 2° pommes de terre ; 3° Betteraves fourragères.

26 expérimentateurs ont fourni à l'Office les rapports succincts qui leur étaient demandés sur leurs expériences. Ils se résument ainsi :

Prairies. — 18 résultats bons ou très bons, avec des augmentations de récolte de foin allant pour certains jusqu'à 3.000 kilos à l'hectare.

8 résultats médiocres ou même négatifs.

Pommes de terre. — 15 résultats bons, dont plusieurs avec une majoration de 2 à 3.000 kilos à l'hectare.

11 résultats médiocres ou négatifs.

La plupart des expérimentateurs qui accusent un insuccès sur les pommes de terre et surtout les betteraves, l'attribuent principalement à la sécheresse persistante qui a entravé le développement de ces plantes.

Il semble néanmoins découler de ces essais que la potasse de la sylvinité est loin de produire des effets similaires sur toutes les terres et que dans certaines elle n'en produit même aucun.

A l'automne dernier l'Office a pu distribuer à peu près aux mêmes expérimentateurs du sulfate de potasse destiné à faire des essais sur la culture des céréales.

Nous en rendrons compte après la récolte de 1927.

CULTURE DU CHATAIGNIER

La Commission départementale du châtaignier a complètement épuisé le stock de 30.000 plants de châtaigniers de deux ans qu'elle avait pu se faire réserver par les Etablissements Perrau, de Montrevaux.

Elle s'efforce de s'en procurer d'autres, mais jusqu'à nouvel ordre elle ne pourra donner satisfaction aux nouvelles demandes qui lui seraient adressées.

Par contre, elle dispose encore de quelques milliers de plants d'un an.

Elle rappelle que ces plants, très bien venus, sont cédés au prix de 6 francs le cent, port de, emballage gratuit, et que les demandes doivent être adressées, accompagnées de leur montant, au trésorier de la Commission, M. Savreux, chef de la 2^e division à la Préfecture de Nantes.

CONFEDERATION GENERALE DES VIGNERONS DU CENTRE ET DE L'OUEST

A propos des Evaluations de la Récolte 1926

Plusieurs journaux viennent de reproduire les chiffres publiés par le *Moniteur viticole*, pour l'évaluation de la récolte 1926.

Chaque année, ce journal donne — avant la publication des totaux officiels — des chiffres sur l'importance des récoltes.

Ces chiffres représentent, selon le *Moniteur viticole*, la récolte entière, c'est-à-dire les quantités qui seront déclarées et celles qui ne le seront pas.

Ainsi, l'organe du commerce des vins se met ingénieusement à l'abri des erreurs possibles, puisque les indications officielles

ne portent que sur les quantités déclarées. S'il y a une différence trop sensible entre les évaluations et les déclarations, on pourra toujours en conclure que cette différence provient des quantités non déclarées — qui ne sont pas susceptibles de vérifications.

Mais le *Moniteur viticole* abuse vraiment de cette équivoque lorsqu'il dispose, comparativement, dans les deux colonnes parallèles d'un même tableau, les chiffres concernant les quantités déclarées en 1925 et les chiffres concernant les évaluations totales pour 1926.

Les commerçants, les producteurs et l'opinion gardent ainsi l'impression que la récolte 1926 est, par rapport à celle de 1925, plus importante qu'elle ne l'est en réalité.

Il en est ainsi chaque année. En attendant que le *Moniteur viticole* veuille bien renoncer à cette présentation (qui est vraiment trop artificieuse pour ne pas induire bien des gens en erreur), le secrétariat de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest croit devoir mettre en garde tous ceux qui sont intéressés à la connaissance exacte de la production contre toute publication prématurée des évaluations de récolte.

Une entente internationale des superphosphates

Si l'on en croit une note parue dans certains journaux allemands, une entente internationale entre fabricants de superphosphates serait fondée. Le siège

de cette entente internationale se trouverait dans un pays adhérent à la France, la Belgique, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, le Danemark, la Finlande, la Hollande, la Norvège, la Pologne, la Suède, l'Afrique française du Nord et l'Union sud-africaine. Les adhésions de l'Italie, de l'Espagne, de la Suisse et des Etats-Unis restent dans le domaine des possibilités.

L'organisation mentionnée se propose l'étude de toutes questions intéressant l'industrie de l'acide phosphorique en général et des superphosphates en particulier. Les membres adhérents échangeaient entre eux, par l'intermédiaire du bureau de Londres, les informations destinées à favoriser la consommation des superphosphates, à encourager les recherches scientifiques relatives à la fabrication des engrais et à la collaboration technique entre les membres du groupe et les autres.

On dit que cette mise en commun des moyens d'étude et de propagande est l'aboutissement des pourparlers qui ont eu lieu à Paris en juin et à Londres en octobre. L'un des motifs allégués, c'est la concurrence nouvelle dont se trouve menacé l'inventeur de nouveaux engrais synthétiques en Allemagne (ceux de H. G. Farberindustrie).

Le président du groupe est M. Martes (Angleterre) ; les vice-présidents sont M. Berr (France), H. C. Scheibler (Allemagne), Mathiason (Suède). Ce dernier est représenté comme l'initiateur du mouvement.

LES TERRES ACIDES nécessitent du Chaulage et du Marnage

Le chaulage et le marnage, quelque peu négligés au cours des vingt dernières années, dans beaucoup de régions à sols calcaires, sont redevenus aujourd'hui d'actualité, parce qu'il est apparu d'une façon très nette que la décalcification progressive de ces sols, résultant du jeu des acides naturels, ainsi que de l'application de fumures plus ou moins intensives, ait une cause sérieuse d'infériorité pour l'agriculture.

Nombreuses sont, en effet, les terres qui, naturellement pauvres en chaux par leur origine géologique, perdent peu à peu les dernières traces de calcaire qu'elles renferment et acquièrent progressivement une réaction acide, qui, si on n'y remédie à temps, peut devenir irréversible au point de vue physique du sol, à la bonne utilisation des engrais et attendement des diverses récoltes.

Rôle du carbonate de chaux. Une bonne terre franche présente toujours une réaction légèrement alcaline due à la présence du bicarbonate de chaux sous forme de mince pellicule d'eau qui entoure

les particules du sol. Ce corps possède la précieuse propriété de coaguler l'argile et d'insolubiliser, sous formes d'humates de chaux, les matières humiques provenant de la décomposition des fumiers.

C'est grâce à lui que ces deux éléments, argile et humus, agglomèrent les particules du sol en masses plus ou moins grosses, et plus ou moins poreuses, perméables à l'air et à l'eau, faciles à émietter, et qui font que le sol reste meuble et facile à travailler.

Plus un sol est argileux, plus il doit renfermer de carbonate de chaux pour conserver de bonnes propriétés physiques ; des doses de 5 à 6 % sont parfois insuffisantes, tandis que pour les bonnes terres de limon des plateaux, où les éléments sableux fins l'emportent de beaucoup sur l'argile colloïdale, une dose de 0,5 à 1 % de calcaire suffit largement ; il n'en faut que quelques millièmes pour les terres sablonneuses.

Au point de vue chimique, le rôle du carbonate de chaux est tout aussi important, car il est le grand régulateur du pouvoir absorbant vis-à-vis des engrais ; c'est lui qui leur fait prendre la forme la plus favorable à leur fixation par le sol et à leur utilisation ultérieure par les plantes.

Au point de vue physiologique, grâce à la légère alcalinité qu'il communique aux dissolutions qui circulent dans le sol, il crée un milieu éminemment favorable à la nitrification des matières organiques des fumures et à la fixation de l'azote atmosphérique par certaines bactéries spéciales qui vivent dans les couches superficielles du sol.

Le carbonate de chaux agit aussi sur les réserves du sol et ne risque pas de provoquer une mobilisation trop complète et trop rapide des éléments assimilables.

Doses à employer. — Les doses de chaux à employer varient naturellement avec le degré d'acidité des sols à traiter. D'après des essais récents, on admet qu'il faut apporter, rien que pour la neutralisation de l'acidité existante, au moins une fois et demie la dose reconnue nécessaire par l'analyse, car il faut tenir compte des causes de déperdition.

Pour les terres humifères très acides, qui nécessiteraient l'apport de plusieurs milliers de kilogrammes de chaux pure, on a généralement intérêt à opérer la neutralisation du sol en deux étapes et l'on peut même profiter du haut degré d'acidité pour provoquer d'abord la solubilisation de phosphates naturels employés à haute dose.

Aujourd'hui, surtout pour des terres limoneuses ou moyennement argileuses, la tendance est, avec raison, aux chaulages modérés, effectués à la dose de 1.200 à 1.500 kilogrammes de chaux grasse par hectare, pour une période de deux ou trois ans. Certains envisagent même l'apport annuel, suivant les cultures, de doses variant de 400 à 500 kilogrammes ; on diminue de la sorte les déperditions.

Lorsqu'il n'y a pas lieu de rechercher une amélioration profonde des propriétés physiques du sol, il suffit de communiquer à ce dernier une réaction très légèrement alcaline, car on a reconnu que certaines plantes s'accommodent très bien d'une réaction neutre ou même légèrement acide, tel est le cas, par exemple, des pommes de terre, de l'avoine, du seigle, du lin, dont le développement optimum paraît coïncider avec une faible acidité du sol (concentration en ions hydrogène voisine de pH = 6).

Par contre, le blé, l'orge, les betteraves, le trèfle violet et surtout la luzerne, réclament une réaction légèrement alcaline.

Marnage. — La marne agit en général sur l'acidité et les propriétés physiques du sol beaucoup moins rapidement que la chaux, mais la rapidité et l'intensité de son action sont toutefois proportionnelles à sa faculté de débitement et à sa teneur en carbonate de chaux actif.

Pour terminer cet exposé, nous ne saurions trop recommander aux agriculteurs de se renseigner auprès des laboratoires compétents, sur la réaction de leurs sols, et de recourir sans tarder au marnage ou au chaulage, pour l'amélioration de ceux qui sont décalcifiés, car ils ne doivent pas perdre de vue qu'un sol devenu franchement acide est un sol très amoindri dans ses facultés productrices.

Ch. Broux, ingénieur agronome, Directeur de la Station agronomique de la Seine-Inférieure.

doivent utiliser pour corriger l'acidité des sols décalcifiés.

Chaulage ou marnage. — Cette correction peut s'effectuer soit par le chaulage, soit par le marnage, qui agissent d'une façon un peu différente et ne conviennent pas indifféremment pour toutes les natures de sol.

La chaux, par suite de sa causticité et de son grand état de division, exerce sur le sol une action beaucoup plus énergique que la marne ; elle active notablement la décomposition des matières organiques, en provoquant la formation d'une quantité plus ou moins grande d'ammoniaque ; on met cette action spéciale à profit lorsque l'on chaulte les terres de défrichement riches en humus acide lentement décomposable.

Elle agit aussi d'une façon énergique sur les argiles grasses qu'elle coagule, tout en favorisant la décomposition des silicates hydratés avec mise en liberté de silice soluble et de potasse ; enfin, elle sature très rapidement l'acidité nuisible du sol, et peut même, au début, communiquer à ce dernier une alcalinité trop forte susceptible d'arrêter momentanément la nitrification.

La chaux sera donc employée de préférence dans les terres très argileuses, froides, humides, où les fumiers se décomposent trop lentement, dans les terres de défrichement chargées d'humus acide et dans tous les cas où l'on voudra obtenir une action rapide.

Mais, dans les terres légères, dans les sols sablonneux généralement pauvres en matières organiques et en potasse, il faut préférer la marne, car le carbonate de chaux

peut provoquer une mobilisation trop complète et trop rapide des éléments assimilables.

Causes de déperdition. — En dehors de l'exportation par les récoltes, qui se réduit en moyenne à une centaine de kilogrammes par hectare et par an, les causes de déperdition du carbonate de chaux sont nombreuses ; la principale tient à sa solubilité dans l'eau chargée d'acide carbonique, solubilité qui augmente proportionnellement à l'intensité des fumures organiques et à l'activité biologique du sol, en rapport avec sa fertilité.

On peut admettre qu'il se perd en moyenne chaque année, par hectare, 400 kilogrammes de carbonate de chaux qui sont enlevés par les eaux de drainage sous forme de bicarbonate.

En outre, toute application d'engrais salins : sulfate d'ammoniaque, nitrate de soude, sels de potasse, entraîne, par le jeu des doubles décompositions, la solubilisation de doses variées de calcaire qui s'éliminent sous forme de sulfate, de chlorure ou même de nitrate. En tenant compte de la quantité d'eau qui tombe annuellement en Seine-Inférieure et de la proportion qui s'infiltre dans les couches profondes du sol, nous avons calculé que la déperdition totale peut varier en moyenne de 750 à 1.000 kilogrammes par hectare et par an.

Conséquences de la décalcification du sol. — Qu'arrive-t-il lorsque tout le calcaire actif d'un sol a disparu de la couche arable ? Par suite de la décoagulation de l'argile, les terres limoneuses et argileuses deviennent difficiles à travailler, peu perméables ; les engrais chimiques sont mal utilisés, parce qu'ils ne prennent plus qu'imparfaitement la forme la plus favorable à leur assimilation ; des plantes calcifuges telles que la petite oseille, les renouées, la matricaire, le chrysanthème des moissons, envahissent le sol au détriment des bonnes espèces.

En même temps, la réaction du sol devient de plus en plus acide ; il en résulte un ralentissement marqué de la nitrification et de la fixation de l'azote atmosphérique, ainsi qu'une diminution notable des récoltes ; la luzerne refuse même absolument de pousser pour des doses relativement peu élevées d'acidité.

Examen des sols acides. — Grâce aux nombreuses études provoquées au cours de ces dernières années par l'accroissement de la proportion des sols acides, les laboratoires agricoles sont maintenant en possession de bonnes méthodes permettant de déterminer rapidement, et avec sûreté, la réaction des sols, et d'évaluer avec une exactitude suffisante pour la pratique, leur degré d'acidité, ou plus exactement leur besoin de chaux.

Ils sont donc à même de renseigner très utilement les cultivateurs sur les quantités d'amendements calcaires que ceux-ci

LABOURS PROFONDS

Les labours profonds sont ceux qui entament le sol sur une plus grande épaisseur que les labours ordinaires auxquels on a habituellement recours pour préparer les terres qui doivent porter les plantes de grande culture.

Parmi ces plantes, celles dont les racines s'enfoncent profondément dans le sol ne se contentent pas des labours ordinaires pour donner leur plein rendement et les lecteurs de ce Bulletin savent parfaitement que la betterave, la pomme de terre, le chou fourrager, etc., réussissent d'autant mieux que le sol a été labouré plus creux, c'est-à-dire plus profondément. Et, chose digne de remarque, les cultures qui viennent ensuite sont également de plus belle venue, bien que le sol ne soit pas retourné pour ces cultures sous une épaisseur plus grande qu'à l'ordinaire.

Le rendement des plantes à racines pivotantes est augmenté par les labours profonds pour diverses raisons :

1° Le sol ameubli profondément permet à la pluie de le traverser, de s'accumuler dans les profondeurs, d'y former des réserves qu'utilisent les plantes pendant la saison sèche. Cette eau des parties inférieures remonte vers la surface du sol de la même manière que dans un morceau de sucre placé dans une soucoupe renfermant un peu de ce liquide, elle assure ainsi le développement des plantes en remplaçant l'eau qui s'évapore sous l'influence du soleil.

2° Dans un sol profondément ameubli les racines des plantes se multiplient plus facilement, ne rencontrant plus la même résistance qu'avant le labour, elles gagnent alors les parties profondes du sol, vont y puiser les matières fertilisantes entraînées par les pluies de sorte que la plante est non seulement pourvue d'un système racinaire plus abondant, mais elle est encore mieux alimentée.

De plus, les racines trouvent dans les parties profondes du sol de l'humidité lorsqu'elle a disparu de la surface et un point d'appui plus stable qu'à la surface, surtout lorsque celle-ci vient à être détrempée par les pluies.

Il est dès lors facile de comprendre pourquoi les plantes à racines pivotantes qui sont ordinairement en tête d'assolement, sont d'une réussite d'autant plus assurée que le sol qui doit les porter a été labouré plus profond. Lorsque par sa nature le sous-sol ne permet pas d'avoir recours aux labours profonds et que le sol n'a qu'une faible épaisseur, on dispose le sol en billons pour les cultures de betteraves, pommes de terre, choux fourragers, etc., afin que les racines de ces plantes trouvent un milieu favorable à leur bonne venue.

Non seulement les plantes à racines pivotantes, mais aussi toutes les plantes de grande culture, viennent mieux lorsqu'on a déjà fait un labour profond en tête d'assolement, parce que l'ameublissement des couches inférieures du sol persiste pendant quelques années, de sorte que tous les bons effets que nous venons d'énumérer persistent également. Il suffira dès lors de labours ordinaires pour préparer la terre en vue des diverses plantes cultivées en cours d'assolement.

Le blé qui vient par exemple après betteraves ou pommes de terre cultivées rationnellement, donne toujours un rendement plus élevé, toutes choses égales d'ailleurs, qu'après toute autre plante dont la culture ne permet pas un ameublissement des couches profondes du sol. Dans un sol profondément ameubli les pluies de la saison hivernale s'infiltrent facilement, elles n'entraînent en rien le bon fonctionnement des racines du blé, ce qui n'a pas lieu lorsque l'eau ne pouvant gagner les parties profondes du sol, séjourne au voisinage de la surface ; les racines du blé se trouvant dans un milieu saturé d'humidité périssent, la céréale s'affaiblit et disparaît plus ou moins suivant l'intensité des pluies hivernales.

Ce qui se passe pour le blé se produit également à des degrés différents pour toutes les plantes cultivées.

En résumé, les labours profonds rendent le milieu plus favorable à la culture des plantes sarclées et en assurent la réussite en permettant à leur système racinaire de prendre un développement suffisant : ils permettent également de recou-

Préparer une partie des éléments fertilisants entrainés par les pluies dans les couches profondes du sol, ils mettent les récoltes à l'abri de l'influence fâcheuse des pluies trop abondantes de la saison hivernale ou de l'absence d'eau au cours de l'été, ils garantissent en partie les récoltes contre la verse et en augmentent considérablement le rendement.

En conséquence, on ne devrait jamais négliger d'avoir recours aux labours profonds. Ils sont d'ailleurs de pratique courante dans les régions à betteraves industrielles, aussi est-ce là qu'on relève les rendements les plus élevés pour toutes les plantes cultivées.

Dans la région de l'Ouest, quelques cultivateurs n'hésitent pas non plus à labourer à 0 m. 25 de profondeur pour les plantes sarclées venant en tête d'assolement et ils obtiennent ainsi les meilleurs résultats, mais il faut reconnaître que ces praticiens avisés sont l'exception et qu'en général les labours destinés aux betteraves, aux pommes de terre et aux choux fourragers ne sont pas plus profonds que les labours ordinaires d'où infériorité de rendement des plantes précitées et de toutes celles faisant partie de l'assolement.

Et cependant, par suite de la répartition des pluies au cours de l'année, les labours profonds sont plus indiqués dans une grande partie de la région de l'Ouest que dans les régions gratifiées de pluies fréquentes au cours de l'été. Pendant l'hiver et le début du printemps, nous avons en effet à redouter les pluies trop abondantes, tandis qu'avec l'été, c'est au contraire les sécheresses prolongées qui compromettent la venue des récoltes en terre.

Or, chacun sait que dans les sols profonds suffisamment perméables par eux-mêmes, pour que les racines des plantes puissent s'y enfoncer facilement, la végétation y est plus à l'abri d'un excès d'humidité ou de sécheresse que dans ceux qui ne sont retournés qu'à 0 m. 12 ou 0 m. 14 de profondeur et dont le sous-sol est plus ou moins compact.

Si toutes les plantes devant occuper le sol pendant l'été bénéficient des labours profonds, c'est surtout pour celles à racines pivotantes ou dont le feuillage présente une grande surface d'évaporation qu'il convient d'opérer ces labours. Il faudrait se garder de les exécuter peu avant les semailles d'automne, car si le blé en particulier aime les terres profondément ameublies, il redoute celles qui sont creuses, c'est-à-dire insuffisamment tassées au moment des semailles.

Si l'ameublissement des couches profondes du sol est une bonne chose, on doit cependant opérer avec ménagement, surtout lorsque le sol est compact et se garder de passer d'un seul coup d'une profondeur de 0 m. 14 (profondeur des labours ordinaires dans la région) à celle de 0 m. 25 ou 0 m. 30.

ramenée à la surface en trop grande quantité à la fois, rendrait momentanément le milieu moins productif.

C'est progressivement qu'il faut attaquer les couches inférieures du sol par la charrue. En prenant 4 à 5 centimètres de terre neuve à chaque fois, on arrive assez rapidement et sans aïe à ameublir le sol sur une épaisseur suffisante pour obtenir des cultures plus rémunératrices.

Supposons que les plantes sarclées ou les cultures de printemps reviennent tous les quatre ans sur le même terrain, en approfondissant le labour de 4 cm à chaque fois, on passera d'abord de 0 m. 14 à 0 m. 18 ; 4 ans plus tard de 0 m. 18 à 0 m. 22 et la huitième année on atteindra la profondeur de 0 m. 26.

On ira d'autant plus vite dans l'ameublissement des couches inférieures qu'on disposera de plus de fumier, la matière organique qu'il apporte au sol est en effet indispensable pour mettre en état de productivité l'épaisseur de terre neuve ramenée à la surface. Augmenter l'épaisseur de terre retournée par la charrue sans fumier davantage serait aller à un insuccès.

Quant à l'époque des labours profonds, elle se place évidemment au moment où les travaux des champs laissent les attelages et le personnel disponibles, c'est-à-dire dès que les semailles d'automne sont terminées.

Au lieu de laisser les animaux de trait en stabulation dans les écuries ou dans les stables jusqu'à l'arrivée du printemps, il faut au contraire, sans perdre de temps, commencer et poursuivre les labours profonds, voilà pourquoi on les désigne souvent sous le nom de « labours d'hiver ».

La puissance productive d'une terre dépend en partie des réactions chimiques et de l'activité des divers organismes qui interviennent dans la mobilisation des éléments fertilisants, de sorte que plus le labour d'hiver est exécuté longtemps à l'avance, plus son efficacité est rapide. D'autre part, la terre vierge ramenée à la surface, se trouve exposée aux alternatives de gels et de dégels qui contribuent à son ameublissement, d'où il s'en suit que plus l'hiver est rigoureux, plus son action bienfaisante sur la terre labourée est grande.

C'est également au début de l'hiver qu'il convient d'exécuter les labours profonds pour que l'eau de la saison hivernale s'accumule en vue de former des réserves dans le sous-sol. A cette époque, les animaux de trait étant libres, on pourra former des attelages assez puissants pour vaincre la résistance qu'offre la couche inférieure du sol à l'action de la charrue, d'autre part la terre est généralement dans l'état voulu pour que le travail se fasse bien sans trop de frais.

Parmi les différentes terres de culture, ce sont celles de nature plus ou moins argileuses et qui reposent sur un sous-sol de même constitution qui bénéficient surtout des labours profonds.

Dans ces terres, en effet, l'eau gagne difficilement les couches inférieures, l'air y fait également défaut et les racines des plantes ne peuvent y pénétrer. Les terres de cette nature dominent dans notre région et là, où elles rendent peu, c'est dans la plupart des cas, qu'on ne les charrue pas assez avant. Les heureux résultats obtenus par les cultivateurs qui n'hésitent pas à les retourner à une profondeur de 0 m. 25 et plus lorsqu'elles doivent porter des plantes venant en tête d'assolement sont là pour le démontrer. L'efficacité du labour profond est aussi d'autant plus marquée, qu'on a complété la fumure au fumier de ferme par un chaulage.

Ce sont d'ailleurs ces labours profonds suivis de bonnes fumures qui ont permis dans bien des cas de remplacer les labours en billons ou en planches par des labours à plat, labours plus économiques à tous points de vue et vers lesquels on tend de plus en plus à l'heure actuelle. Et, chose qui pourrait surprendre les partisans des labours en billons, lorsque ces derniers n'ont pour raison d'être qu'une pratique séculaire étrangère à toute idée de progrès, dans ces terres ainsi remises à plat et profondément labourées, les récoltes y sont moins sujettes pendant la saison hivernale à un excès d'humidité, car le sol s'assainit mieux, surtout lorsqu'il a une certaine pente ; et pendant l'été les plantes sont moins exposées à souffrir de la sécheresse.

Cela est si vrai, que là où les mois de juillet et d'août sont ordinairement secs, les secondes coupes de luzerne par exemple présentent souvent dans les terres fortes un aspect très mameonné et si on interroge le cultivateur, il vous dira que là où la luzerne est plus développée c'est qu'il y a « fond de terre » ; l'eau de la saison hivernale a donc pu gagner les parties profondes du sol pour y former des réserves dont la luzerne profite pendant les mois d'été.

Cette perméabilité du sol, qui permet à l'eau de s'accumuler pendant l'hiver dans les couches profondes peut souvent être obtenue lorsqu'elle n'existe pas, en ayant recours aux labours profonds.

On voit, par contre, que les labours profonds ne serviraient à rien dans un sol perméable reposant sur un sous-sol de même nature, ils sont donc inutiles dans les terres siliceuses ou calcaires. Dans ces terres, déjà trop perméables par elles-mêmes et ne retenant pas l'eau, ce serait même une erreur culturale que de vouloir les traiter comme celles qui sont plus ou moins compactes, on se contentera de les retourner par des labours moyens.

On voit ainsi qu'en culture, il n'existe pas de règles absolues, mais que des principes généraux qu'il faut savoir appliquer à chaque cas particulier.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

AU JARDIN POTAGER

L'Emploi des Engrais

Le fumier, le bon fumier de ferme reste l'engrais largement utilisé dans la culture potagère. C'est qu'à côté de sa valeur fertilisante, il joue un rôle capital dans l'amélioration de l'état physique du sol. En quelque sorte, le fumier est un amendement.

Lorsqu'il est frais et pileux, le fumier d'écurie, en effet, diminue la compacité des terres argileuses ; plus tard, devenu terreau, il les allège et les rend plus faciles à travailler. Au contraire, le fumier d'étable rend les sols sableux et légers plus consistants ; réduit en terreau, il permet à ces sols de mieux retenir l'eau, par conséquent d'en faire mieux profiter les plants en culture.

Dans les jardins potagers, on peut aisément employer une dose de 400 à 600 kilogrammes de fumier par are de terrain.

Mais chacun sait qu'à l'heure actuelle, le fumier fait défaut un peu partout et celui qui ne possède pas d'animaux, a les plus grandes difficultés pour s'en procurer. Il doit donc s'ingénier à le remplacer, en partie tout au moins, par des substances qui, comme lui, aient, à côté de leur action fertilisante, une action sur l'état physique du sol. Les déchets organiques, ordures ménagères, balayures de rues et de routes, feuilles d'arbres, résidus divers, gadoues, curures de fossés, etc., mélangés par couches alternatives avec de la terre et un peu de chaux, forment, après quelques mois de séjour en dépôt, de très bons composts, capables de suppléer à l'insuffisance du fumier pour la culture des légumes.

Si l'on a recours au fumier frais, celui-ci doit être incorporé au terrain pendant la période d'hiver, afin qu'il ait le temps de se décomposer avant l'époque des semailles et des plantations.

L'action fertilisante du fumier ou des matières susceptibles de le remplacer en partie, est avantageusement complétée par celle des engrais minéraux.

Ces derniers, sous un petit volume, renferment des proportions très considérables de principes fertilisants. Ils ont une action relativement rapide et permettent de faire varier la fumure en faisant prédominer, dans celle-ci, l'un des trois éléments azote, acide phosphorique ou potasse, et, pour obtenir ce résultat, d'employer, en plus ou moins grande quantité,

l'engrais azoté, l'engrais phosphoré ou l'engrais potassique.

Les légumes cultivés pour leurs tubercules, comme les pommes de terre, demandent, de préférence, des fumiers déjà décomposés, à la dose de trois à quatre cents kilos par are. On complète cette fumure en mettant, par are également, trois à quatre kilos de superphosphate, deux kilos environ de sulfate de potasse ou de chlorure de potassium et un kilo de sulfate d'ammoniaque.

Les plantes à racines comestibles, telles que carottes, navets, betteraves, céleris-raves, salsifis, choux-navets, réussissent surtout dans un sol fumé de l'année précédente ou ayant reçu du fumier tout à fait décomposé. L'apport complémentaire d'engrais minéraux comprendra, par are, deux à trois kilos de chlorure de potassium ou de sulfate de potasse, cinq à six kilos de superphosphate de chaux et deux kilos de sulfate d'ammoniaque. En terrain argileux manquant de chaux, le superphosphate sera toujours remplacé, avec avantage, par des scories de déphosphoration, à la dose de six à huit kilos par are.

Les plantes bulbeuses : oignons, ails, échalotes, ne donnent pas non plus de bons résultats sur une fumure récente. On doit aussi leur fournir des doses élevées d'engrais phosphatés et potassiques, par are : cinq à six kilos de superphosphate et deux à trois kilos de chlorure de potassium. Il faut, en même temps, modérer l'apport d'azote nitrique dont l'excès pourrait nuire à la conservation des bulbes. Un kilo cinq cents à deux kilos de nitrate de soude suffiront, dans la plupart des cas, à compléter cette formule.

Les engrais phosphatés et potassiques doivent être incorporés au sol en automne ou au début de l'hiver, le sulfate d'ammoniaque aussitôt avant le semis ou la plantation, le nitrate de soude, s'il en est fait emploi, moitié avant le semis ou la plantation, moitié après la levée des graines ou la sortie des feuilles des plantes bulbeuses ou des pousses des tubercules.

Les légumes-feuilles : poireaux, choux, épinards, salades, se trouvent ordinairement bien d'une fumure comprenant, par are : deux cents kilos de fumier, trois à quatre kilos de superphosphate de chaux, deux kilos de sulfate de potasse et deux kilos à deux kilos cinq cents de sulfate d'ammoniaque, ou trois kilos de nitrate de soude épandu en plusieurs fois dans le cours du développement des plantes.

Les légumineuses cultivées pour leurs graines : pois, fèves, lentilles, haricots, ne demandent que peu d'engrais azotés. On sait que ces plantes ont la propriété de fixer l'azote atmosphérique par les nodosités de leurs racines. En sol médiocre, on peut, cependant, faire avant leur culture, un apport de 200 kilos à l'are de fumier très décomposé. Ces plantes s'accroissent fort bien d'une fumure chimique composée de 200 kilos de superphosphate de chaux, 200 kilos de sulfate de potasse et 200 kilos de nitrate de soude.

Le méchage peut être remplacé avantageusement par l'acide sulfureux en solution ; ce dernier procédé permet d'introduire dans le vin une quantité d'antiseptique exactement connue, tandis que les doses de gaz que fournit le méchage sont très variables, les pertes variant du simple au double. L'emploi des solutions sulfureuses est très facile ; il suffit de verser, au cours du soutirage, la quantité déterminée. Pour arrêter une fermentation, il faut environ 30 grammes d'acide sulfureux par barrique, soit un tiers de litre de solution sulfureuse, si celle-ci est au titre de 9 %.

Dans la suite, les soutirages devront être renouvelés assez souvent ; il est de coutume en Anjou d'en effectuer trois ou quatre jusqu'à la livraison ou la mise en bouteilles ; cette pratique, outre qu'elle aide beaucoup à la clarification rapide du vin, présente l'avantage d'exalter le bouquet par l'aération qu'elle provoque. A chacune de ces opérations, il est indispensable, lorsque le vin renferme du sucre non fermenté, d'incorporer une certaine dose d'acide sulfureux, au moyen du méchage ou de l'emploi d'une solution titrée. Si on utilise le méchage, il est reconnu que 30 grammes de soufre par barrique au second soutirage, 20 grammes au troisième, soit des doses suffisantes pour préserver le vin de fermentations secondaires, sans qu'il ait à craindre ce goût si désagréable « méche ». Les deux doses de soufre citées indiquées peuvent être remplacées par 20 et 10 grammes d'acide sulfureux employé en solution titrée.

Les soutirages devront se faire par beaux temps, froid de préférence, pour éviter que les lies ne se remettent en suspension avant l'opération. Il ne faut pas oublier de faire le plein de temps en temps ; un vin qui ne fermente plus si bien constitué soit-il, peut toujours s'alourdir au contact de l'air.

S'agit de vins rouges, on fera une première décantation lorsque la fermentation sera terminée dans les fûts, et que le vin sera dépouillé de ses grosses lies. Ce soutirage se fera au contact de l'air, dans un fût légèrement méché. On renouvelera l'opération à un mois d'intervalle, afin de séparer les lies plus fines qui continuent à se déposer lentement.

Si le vin doit être conservé longtemps au clair, on le soutirera trois fois au cours de l'année, une ou deux fois les années qui suivront.

Il est indispensable de tenir les fûts constamment pleins, si on veut éviter la fleurie, qui altère légèrement le vin, ou la pîre, qui rend si vite le vin impropre à la consommation.

Po se rendre compte si le vin est de bonne tenue à l'air, s'il est indemne de cassé suffit de l'exposer à l'air, dans un verpottant deux à trois jours ; un vin blanchissant de casse oxydative jaunira au clair.

Il est indispensable de tenir les fûts constamment pleins, si on veut éviter la fleurie, qui altère légèrement le vin, ou la pîre, qui rend si vite le vin impropre à la consommation.

Po se rendre compte si le vin est de bonne tenue à l'air, s'il est indemne de cassé suffit de l'exposer à l'air, dans un verpottant deux à trois jours ; un vin blanchissant de casse oxydative jaunira au clair.

20 avril 1916, sur la spéculation illicite. Il précisait, notamment, que les offices départementaux agricoles devaient être consultés préalablement à toute action du ministère public. L'abrogation de la loi du 20 avril 1926 a rendu caduques ces circulaires.

Mais j'estime que leurs prescriptions doivent revivre et être strictement observées en ce qui concerne les poursuites pour infraction à l'article 419 du code pénal contre les producteurs de lait.

Il va de soi, d'autre part, que les organisations agricoles régulièrement constituées et en particulier les coopératives agricoles régies par la loi du 5 août 1920, ou leurs unions, ne doivent pas être inquiétées au titre de l'article 419, lorsqu'elles fonctionnent normalement, usant de leurs droits légitimes qui leur ont été reconnus par la législation actuelle. Elles ne sauraient être visées que dans le cas où elles sortiraient de ce cadre et, par exemple, lorsqu'elles constitueraient des sociétés extérieures, des coalitions, en vue de la hausse ou de la baisse, avec d'autres personnes que celles dont elles sont composées.

J'ajoute enfin que les perquisitions, en cette matière comme en toutes autres, doivent être pratiquées avec mesure, et seulement en cas de nécessité absolue, surtout si elles s'effectuent dans des domiciles privés.

(De l'Office Central des Associations Agricoles).

Soins aux vins nouveaux

LES SOUTIRAGES

Le vin se conserve d'autant mieux qu'il a été bien soigné dès son jeune âge. La plupart des vins blancs ont actuellement achevé leur fermentation ; il importe maintenant de les débarrasser des impuretés qu'ils renferment, jusqu'à obtenir une clarification parfaite ; il faut aussi prendre les précautions nécessaires pour éviter les maladies susceptibles de nuire à la qualité. Une vieille croyance veut que le dépôt de vin fermenté, les lies, contribuent dans une certaine mesure à donner au vin une certaine finesse ; il a été maintes fois prouvé qu'il n'en est rien. Les lies ne renferment pas seulement des matières inertes apportées par la vendange, mais encore de nombreux germes susceptibles de provoquer des fermentations secondaires, des troubles, et de plus des mauvais goûts. Il ne faut donc pas attendre trop longtemps pour faire un premier soutirage. Si on a laissé la fermentation s'arrêter d'elle-même, on attendra, pour faire cette opération, que les grosses lies se soient déposées. Le fût qui recevra le vin, bien assaini, doit être bien méché (40 grammes de méche par barrique de 220 litres), afin d'éviter toute infection.

Le méchage peut être remplacé avantageusement par l'acide sulfureux en solution ; ce dernier procédé permet d'introduire dans le vin une quantité d'antiseptique exactement connue, tandis que les doses de gaz que fournit le méchage sont très variables, les pertes variant du simple au double. L'emploi des solutions sulfureuses est très facile ; il suffit de verser, au cours du soutirage, la quantité déterminée. Pour arrêter une fermentation, il faut environ 30 grammes d'acide sulfureux par barrique, soit un tiers de litre de solution sulfureuse, si celle-ci est au titre de 9 %.

Dans la suite, les soutirages devront être renouvelés assez souvent ; il est de coutume en Anjou d'en effectuer trois ou quatre jusqu'à la livraison ou la mise en bouteilles ; cette pratique, outre qu'elle aide beaucoup à la clarification rapide du vin, présente l'avantage d'exalter le bouquet par l'aération qu'elle provoque. A chacune de ces opérations, il est indispensable, lorsque le vin renferme du sucre non fermenté, d'incorporer une certaine dose d'acide sulfureux, au moyen du méchage ou de l'emploi d'une solution titrée. Si on utilise le méchage, il est reconnu que 30 grammes de soufre par barrique au second soutirage, 20 grammes au troisième, soit des doses suffisantes pour préserver le vin de fermentations secondaires, sans qu'il ait à craindre ce goût si désagréable « méche ». Les deux doses de soufre citées indiquées peuvent être remplacées par 20 et 10 grammes d'acide sulfureux employé en solution titrée.

Les soutirages devront se faire par beaux temps, froid de préférence, pour éviter que les lies ne se remettent en suspension avant l'opération. Il ne faut pas oublier de faire le plein de temps en temps ; un vin qui ne fermente plus si bien constitué soit-il, peut toujours s'alourdir au contact de l'air.

S'agit de vins rouges, on fera une première décantation lorsque la fermentation sera terminée dans les fûts, et que le vin sera dépouillé de ses grosses lies. Ce soutirage se fera au contact de l'air, dans un fût légèrement méché. On renouvelera l'opération à un mois d'intervalle, afin de séparer les lies plus fines qui continuent à se déposer lentement.

Si le vin doit être conservé longtemps au clair, on le soutirera trois fois au cours de l'année, une ou deux fois les années qui suivront.

Il est indispensable de tenir les fûts constamment pleins, si on veut éviter la fleurie, qui altère légèrement le vin, ou la pîre, qui rend si vite le vin impropre à la consommation.

Po se rendre compte si le vin est de bonne tenue à l'air, s'il est indemne de cassé suffit de l'exposer à l'air, dans un verpottant deux à trois jours ; un vin blanchissant de casse oxydative jaunira au clair.

Il est indispensable de tenir les fûts constamment pleins, si on veut éviter la fleurie, qui altère légèrement le vin, ou la pîre, qui rend si vite le vin impropre à la consommation.

Po se rendre compte si le vin est de bonne tenue à l'air, s'il est indemne de cassé suffit de l'exposer à l'air, dans un verpottant deux à trois jours ; un vin blanchissant de casse oxydative jaunira au clair.

Il est indispensable de tenir les fûts constamment pleins, si on veut éviter la fleurie, qui altère légèrement le vin, ou la pîre, qui rend si vite le vin impropre à la consommation.

Po se rendre compte si le vin est de bonne tenue à l'air, s'il est indemne de cassé suffit de l'exposer à l'air, dans un verpottant deux à trois jours ; un vin blanchissant de casse oxydative jaunira au clair.

fortement et se trouble, un vin rouge perd sa limpidité en prenant une teinte brune ; si le mal est constaté, on aura recours une fois de plus à l'acide sulfureux, seul spécifique contre cet accident ; il suffit, en général, d'une méche de 20 grammes par barrique pour enrayer la maladie.

AU SUJET DU DEVERDISSEMENT

Un certain nombre de correspondants nous demandent s'il est nécessaire, cette année, d'apporter des corrections à l'acidité des vins ; si les deux dernières récoltes ont fourni des moûts acides, il n'en est pas de même cette année ; rares sont les vins présentant un excès d'acidité. Les moûts de Chenin blanc avaient, en moyenne, de 7 gr. 5 à 8 grammes d'acidité, exprimée en acide sulfurique, les rouges de 6 à 7 grammes ; c'est dire que cet élément est à dose normale, et qu'il n'y a pas lieu de le corriger. Nous rappelons d'ailleurs que la désacidification n'est autorisée que certaines années, en 1924 et 1925 par exemple ; les vins qui présentent encore un peu de verdeur vont perdre, au cours de l'hiver, cet excès d'acide, et seront parfaitement constitués au moment de leur mise en bouteilles.

C'est d'ailleurs le propre de nos vins de posséder, avec de la douceur, une petite pointe d'acidité qui leur donne de la fraîcheur.

Les vins de l'année nous semblent réunir les qualités suffisantes pour que nous disions un jour, en débouchant fièrement une bouteille : « C'est du 1926 ! »

C. MARCHAIS,
Ingénieur-Agronome.

Angers, le 27 novembre 1926.

(L'Ouest Vinicole).

Sulfate de Cuivre

La reprise du prix de la livre anglaise nous occasionne une élévation légère des cours du sulfate de cuivre, qu'il nous faut voir actuellement à 320 fr. pour quantité limitée.

Pulvérisateurs à dos pour la vigne (Perras)..... 225 »
Soufres « Etoile » double effet (Perras)..... 150 »
Pulvérisateurs à dos pour l'acide sulfurique (Perras) avec double jet 282 50

Prix sans engagement et départ Belleville-sur-Saône (Rhône).

Marché Mondial des Grains

BLE. — Les blés de la nouvelle récolte argentine, écrivait le *Corn Trade News* du 21 décembre, ont constitué le principal élément de fixation des prix dans la semaine écoulée, et leur influence a été nettement baissière. Les nouvelles de la qualité sont bonnes, très bonnes même.

L'Australie n'a jusqu'à présent participé que très peu aux affaires ; le différend des chartes-parties n'est pas aplani et, d'autre part, le prix offert, 5 sh. par bushel aux producteurs, ne paraît guère convenir à ce-ux-ci.

On peut croire toutefois que cette abstention ne sera pas de longue durée, car de même que celle de l'Argentine, la récolte de l'Australie est faite surtout en vue de l'exportation. Dans les premiers mois donc de 1927, le déplacement du grain nouveau influencera les marchés encore plus directement que maintenant et l'on peut penser que les prix fléchiront davantage.

Il a bien été publié une estimation révisée de la récolte des Etats-Unis, faisant apparaître une réduction de 7 millions de bushels ; il ne semble pas toutefois que cette modification doive affecter la situation des disponibilités pour l'exportation, telle qu'elle a été calculée jusqu'à présent.

En Canada, les statistiques des derniers arrivages ont accusé de faibles chiffres ; il paraît cependant que le manque de facilités pour l'emmagasinage dans les élevateurs en est la cause. Il faut mentionner les probabilités de vote aux Etats-Unis, de mesures destinées à relever le prix des produits agricoles, mais on fait remarquer d'autre part que ce pays détient encore un excédent de quelques 85 millions de bushels et que le problème ne sera pas facile à résoudre de relever dans ces conditions les cours. Il y a lieu de faire remarquer que les efforts ne tendent pas à pousser la consommation intérieure, mais à procéder à un relèvement général des cours indigènes et à accompagner les ventes à l'extérieur d'une prime prise sur un fonds central afin de pouvoir conserver un niveau permettant la concurrence.

Du *Corn Trade News*, en date du 28 décembre :

BLE. — Le marché était calme à la veille de Noël, mais les cours maintenaient leur niveau en sympathie avec les pays exportateurs. A la reprise des affaires, la tendance était plutôt facile sur de bonnes offres de l'Australie et de l'Argentine ; les expéditions mondiales de 4.700.000 quintaux ont aussi pesé sur le marché.

L'Association des Négociants en grains du Nord-Ouest, au Canada, a fait connaître une estimation révisée des récoltes

dans les provinces de la Prairie ; elle a relevé pour le blé au total de 371 millions de bushels, soit 10 millions de moins que l'évaluation officielle. Les quantités de blé aux mains des fermiers de l'Ouest seraient d'autre part de 68 millions de bushels contre 90 millions il y a un an.

Dans l'hémisphère sud les moissons paraissent donner d'excellents résultats. Les rendements en Argentine sont généralement au-dessus de la moyenne et si rien de défavorable n'arrive à la dernière minute l'excédent pourra dépasser 45 millions de quintaux. Dans la pratique toutefois, il est prudent de ne pas compter sur des embarquements supérieurs à 30 millions de quintaux entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet, plus de 2 millions de quintaux sont déjà expédiés, ce qui représentera une belle contribution au commerce international.

En résumé, il apparaît de plus en plus certain que si grands que soient les besoins à couvrir, les disponibilités les dépassent et que la prochaine campagne débutera avec des stocks fort importants.

LES RECOLTES CÉRÉALES

Notre présent Bulletin paraît avec un intervalle de trois semaines après le précédent, ce qui arrive fatalement une fois par trimestre, puisque nous ne publions que six bulletins par trimestre et que chaque trimestre compte 13 semaines et non six quinzaines seulement.

Quelques heures après notre publication dernière, nous avons assisté à une reprise sensible des cours du blé, qui n'a pas été moindre d'une quinzaine de francs. Les affaires en froment de pays sont du reste tellement peu nombreuses et si peu importantes qu'il est difficile d'en avoir une connaissance exacte et prompte. Ce sont en général les petits minotiers, peu favorisés par leur emplacement pour profiter des facilités de l'importation en blés étrangers, qui se décident à payer les prix demandés par la culture pour de petits lots.

Le marché de Paris a eu une quinzaine assez agitée et les cours se sont inscrits en assez forte hausse, surtout sur le disponible et le rapproché, tandis que mars, avril et même les 4 de mars étaient faits à 5 et 6 francs de moins. Cette dernière époque correspond du reste avec les dates de disponibilité en Europe des récoltes de l'Argentine et de l'Australie.

Dans notre région, la grande minoterie continue à s'abstenir d'achats en blés indigènes, se suffisant avec ses importations étrangères, et ne s'occupant que d'un poids spécifique autrement élevé que les nôtres.

Quels prix pouvons-nous bien noter pour nos blés ? Les variations de la livre, tout en n'ayant pas les grands mouvements des mois précédents, sont encore assez accentuées pour osciller entre 120 et 123, cours pratiqué mercredi 5 courant. Nominalement, on peut parler de 175 à 180 francs, mais sans aucune garantie de maintien.

Les récoltes en terre continuent à avoir bonne apparence, surtout dans les terres ensemencées de bonne heure. Mais les mauvaises herbes ont déjà fait leur apparition dans maints et maints champs et déjà aussi ont commencé les traitements à l'acide sulfureux. Ces traitements faits trop tardivement arrêtent le départ de la végétation aux premiers beaux jours et nuisent certainement au développement normal de la paille, sans toutefois nuire à la formation de l'épi et au développement du grain.

Du *Bulletin des Halles* du 5 janvier :

La grande froidure de la fin de l'année 1926 n'a pas persisté, sauf peut-être aux plus hautes altitudes de nos massifs montagneux, et l'on a pu, en tous milieux, se convaincre qu'elle n'a pas eu des conséquences regrettables, pas plus sur les emblavures que sur les plantations arborescentes. L'année 1927 s'est donc ouverte sous les plus brillants auspices, puisque l'apparence de nos grandes cultures de céréales est considérée comme satisfaisante.

Nous ne possédons pas encore de renseignements précis sur les superficies emblavées. Il y a tout lieu de croire que leur total sera légèrement inférieur à celui de l'année dernière, qui était déjà un peu au-dessus de celui de 1925. On comprend qu'on s'inquiète dès à présent des semailles de printemps. Elle n'aurait, en réalité, une importance plus appréciable que précédemment, que si les conditions météorologiques du mois de mars sont très satisfaisantes. Il ne faut pas, en effet, se faire illusion sur des ensemencements, soit plus hâtifs, soit plus tardifs. Passés mars, les cultivateurs sont trop occupés par leurs cultures de pommes de terre, de plantes légumières et fourragères, de betteraves, etc., pour ne pas négliger les blés et seigles ; ils ont, d'ailleurs, en avril, à terminer, dans la plupart des communes, la préparation de leurs champs d'avoine et d'orge.

PHYSIONOMIE DE LA SEANCE. — L'affluence est encore modérée, mais un peu plus compacte, nous semble-t-il, que la semaine dernière. L'activité des offres ne se précise pas et les affaires traînent parfois en longueur. Tendance indécise au début, plus calme sur les blés, ferme sur les avoines et soutenue sur les autres articles,

pour la plupart des provenances. En somme, volume ordinaire des affaires délimitées.

BLES. — La situation du marché des blés va-t-elle s'améliorer dans le courant de janvier, époque où le travail agricole concerne surtout les battages, que tous les fermiers ont hâte de voir terminer ? La semaine dernière, il y a eu un mouvement de réaction qui a dû donner toute satisfaction aux rhéteurs de l'agriculture qui avaient soutenu que la revalorisation du franc avait entraîné une baisse trop exagérée des cours du blé. On a dit, d'autre part, que les offres auraient été précipitées, et que c'est parce qu'elles ont été de nouveau limitées que les cours ont repris leur ascension. On ne tient pas compte, dans ces controverses, de la situation du change et du rétablissement du droit de douane, mesure escomptée sans doute, mais qui a provoqué la majeure partie de la plus-value enregistrée au dernier marché libre de 1926. Une baisse peut-être encore envisagée ? Il serait bien difficile de répondre à cette question sans avoir des données sérieuses sur l'importance des stocks en culture et en meunerie. Cependant les quantités exportables qui existent aux Etats-Unis et au Canada peuvent très bien influencer le recul des prix mondiaux, le fret revenant à des conditions moins onéreuses que pendant la grève des charbonnages en Angleterre. Toutefois, ce sont les récoltes de l'hémisphère austral, celles de l'Argentine et de l'Australie tout particulièrement, qui exercent l'influence la plus décisive sur l'orientation des cours. Notre récolte française et algérienne a été, en son ensemble, trop médiocre pour supposer que les quantités de gerbes qui restent à battre correspondent, par exemple, aux besoins de la consommation. Les producteurs ne feront de concession que si l'importation peut se faire de façon très avantageuse. Et c'est probablement pour éviter une concurrence toujours possible que des démarches ont été faites auprès du ministère de l'Agriculture pour l'engager à proposer une augmentation du droit de douane, celui de 18 fr. 20 ayant cessé, prétend-on, d'avoir un caractère protecteur. M. Queuille n'a pas paru hostile à un relèvement du droit et il a même déclaré qu'il était suffisamment armé par la loi du Cadéna pour relever « si besoin est », le droit d'entrée des blés tendres.

Souhaitons que les offres de la culture, maintenant que les battages ont été repris, correspondent aussi bien que possible aux demandes de la minoterie. Aujourd'hui, il y a, à ce point de vue, une amélioration légère sur les deux derniers marchés, mais elle n'impressionne que bien légèrement les transactions. Il y a, d'ailleurs, de la part de la minoterie une certaine hésitation. N'a-t-on pas constaté des variations appréciables pour un blé d'un même rayon, dont les quantités intrinsèques étaient parfaitement comparables. Le marché ne reprendra sa bonne physiologie d'autrefois que lorsque la loi de l'offre et de la demande ne sera plus contrariée par tant de contingences administratives et que la fabrication de la farine sera aussi libre que la production du grain. Les prix fléchissent malgré la résistance de la culture.

Voici les prix que nous enregistrons pour la marchandise immédiatement disponible départ :

Blé de Beauce et Orléanais, 178 à 180. Touraine, Loir-et-Cher, 182 à 184. Poitou, Vienne, 190 à 195. Berry, Indre et Cher, 186 à 188. Bourbonnais, Nivernais, Auvergne, 195 à 198. Sarthe et Mayenne, 178. Anjou, Loire-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, 180 à 182. Normandie, Manche, Seine-Inférieure, 176 à 177. Eure 177 à 178. Yonne, Côte-d'Or, 177 à 178. Aube, Marne, Seine-et-Marne, 176 à 177. Oise, Aisne, Somme, Ardennes, 175 à 177. Nord, Pas-de-Calais, 176 à 177. Bretagne, 180 à 182.

FARINES. — La fabrication, quelque peu ralentie pendant les jours de fête, a repris son activité habituelle ; on ne signale nulle part de chômage ; mais nombre de moulins n'ont plus que de faibles quantités de blés à écraser. Les offres tendent à s'améliorer, on peut espérer que des livraisons directes de la culture à la minoterie feront aisément l'approvisionnement. La demande de la boulangerie est rapidement satisfaite. Tendances soutenues.

SONS ET ISSUES. — Demande assez active en toutes qualités de sons, recoupettes et remoulages. La température oblige, du reste, les dévours à accentuer les rations en aliments concentrés. Quoique la marchandise ne soit pas très abondante dans la plupart des grands établissements, les offres sont assez libérales. Nous notons :

Sons gros en disponible 88 à 92, en livrable 90 à 92. Sons ordinaires en disponible 80 à 82 ; en livrable 81 à 83. SEIGLE. — Offre restreinte et demande peu pressée. On tient en disponible départ :

Seigles de Bretagne et Normandie 128 à 130. AVOINES. — Affaires plutôt difficiles ; la graineterie n'a pas complètement épuisé ses approvisionnements de fin d'année, mais elle a peu de marchandise à recevoir. Les offres sont modérées en toutes provenances. Nous notons, en disponible, départ :

Grises de Bretagne 126 à 127. Noires de Bretagne 124 à 125. Bigarrés de Bretagne 118 à 120. ORGES ET ESCOURGEONS. — Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans ce compartiment. On tient en disponible, départ :

Escourgeons de Beauce 124 à 125, Vendée, Poitou, Charentes 123 à 124 ; Champagne 120 à 121. SARRASIN. — Demande très modérée, absorbant aisément les offres extrêmement réduites de la culture. Les stocks se raréfient dans la plupart des fermes du Finistère et des autres départements de l'Ouest. Les prix sont bien tenus ; en plus-value sensible vers la fin de la réunion.

Sarrasin de Bretagne 144 à 146. Sarrasin de la Manche et de Normandie 146 à 148. En disponible, départ.

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement GRAINS ET FARINES. Nantes, le 7 janvier 1927. Table with columns for grain types and prices per 100 kilos.

FOURRAGES. Table with columns for types of forage (Foin, Paille) and prices.

VINS. It est probable que nous devrons nous répéter d'ici plusieurs mois pour les raisons données. Table with columns for wine types and prices.

Table with columns for wine types and prices, including 'en 1923' and '1924'.

Le stock au 30 septembre n'était que de 109.373 hectolitres. L'importation en vins du Midi et de l'Algérie devra donc combler le déficit de nos ressources locales.

Par contre, ce déficit sera atténué dans une bonne mesure par la réduction de la consommation, quelque peu effrayée des très hauts prix demandés, et obtenus du reste en fin de compte par les détenteurs.

Si aucune cause étrangère au commerce des vins n'intervient d'ici septembre prochain, nous ne voyons guère de chances de baisse. Mais la vente est et sera lente.

Nous cotons, pour les vins de la récolte 1926 :

Table with columns for wine types and prices for the 1926 harvest.

Paris-La Villette, lundi 20 décembre. Table with columns for types of livestock and prices.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Totaux'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'COURS OFFICIELS'.

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif ». Table with columns for types of livestock and prices.

Paris-La Villette, lundi 27 décembre. ALLURE GENERALE DU MARCHÉ.

Temps sec et beau avec fortes gelées. La demande de la boucherie est très active en raison des besoins des fêtes du jour de l'an, tandis que les expéditions d'animaux avaient été fort insuffisantes, d'où hausse générale.

GROS BETAII. — Amenés : bœufs 2.428 ; vaches 1.300 ; taureaux 365 ; soit un total de 4.093 contre 5.562 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 916 gros bovins contre 1.064.

Les arrivages ont été tout à fait insuffisants, d'autant plus que le bœuf est particulièrement consommé pour les fêtes du jour de l'an. La boucherie de l'empagne, de son côté, s'est montrée extrêmement pressante. Cet ensemble de circonstances a provoqué une hausse générale de deux à trois sous par livre nette.

VEAUX. — Amenés 1.833 contre 1.933 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 214 contre 207. Les arrivages également étaient bien justes pour une veille du jour de l'an et la demande assez vive a facilement relevé les cours de quatre à cinq sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 14.634 contre 17.971 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.455 contre 207. La vente a été bonne grâce au total amené, notamment insuffisant. Les cours ont donc facilement progressé de 5 à 10 francs par tête pour toutes catégories.

PORCS. — Amenés 2.308 contre 3.124 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.455 contre 1.120. Vente bonne, arrivages insuffisants. Hausse de 20 à 40 francs aux 100 kilos vifs.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 8,70 à 8,80 le kilo vif ; bons maigres de pays, 8,50 à 8,80 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 8 à 8,60 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 8,50 à 8,70 ; porcs du Midi, de l'Arveyron et du Sud-Centre, 8 à 8,60.

COCHES. — Vente meilleure ; la cote s'est établie entre 4,30 et 6. Ces prix s'entendent par kilo vif, pour achats en bandes.

BOCCELES. — Amenés 16 contre 18 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 240 francs la pièce, suivant la grosseur et la qualité.

DERNIERE HEURE. Paris-La Villette, lundi 27 décembre. Table with columns for types of livestock and prices.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Totaux'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'COURS OFFICIELS'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif »'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Paris-La Villette, lundi 3 janvier'.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ. Le temps s'est à nouveau refroidi et l'on a vu voltiger quelques flocons de neige en cours de réunion. La boucherie n'a pas été bien active dans ses prélèvements, la consommation se restreignant après les fêtes du nouvel an.

GROS BETAII. — Amenés : bœufs 2.855 ; vaches 1.500 ; taureaux 439 ; soit un total de 4.795 contre 4.093 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.298 gros bovins contre 916. La vente du gros bétail a été d'autant plus lente et difficile qu'il restait 1.300 animaux vivants aux deux abattoirs ce matin. Cependant la boucherie de campagne a facilement enlevé les meilleurs animaux au prix fort, tandis que pour le reste qui était tant soit peu discuté, il y a eu un recul d'un sou par livre. En outre, dans l'entre-deux on a dû abandonner deux et parfois trois sous.

VEAUX. — Amenés 1.988 contre 1.833 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 214 contre 214. Vente assez facile pour les bons veaux de la culture à pu être aisément maintenue. Dans l'entre-deux il y a eu quelque léger avec, par-ci par-là, certaines catégories. Par contre, les veaux médiocres ont dû abandonner de trois à cinq sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 13.579 contre 14.634 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.770 contre 1.455. La vente a été assez facile grâce à la petite quantité parvenue, mais cela suffisait largement aux besoins. Seuls, les bons agneaux ont gagné de 5 à 10 francs par tête. Les qualités ordinaires en moutons se sont placées avec lenteur, sans toujours pouvoir.

PORCS. — Amenés 2.260, contre 2.308 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.160 contre 1.455. Vente assez bonne. Hausse de 10 francs aux 100 kilos vifs dans les bons animaux, cours inchangés en ordinaires.

Le prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras, 8,80 à 8,90 le kilo vif. Bons maigres de pays, 8,50 à 8,80 ; maigres ordinaires et petite marchandise, 7,50 à 8,20 ; cochons épais de l'Ouest et du Centre, 8,20 à 8,30 ; porcs du Midi, de l'Arveyron et du Sud-Centre, 7,50 à 8,60. Fonds de parquets, 7,50 à 8 fr.

COCHES. — Vente plus facile ; la cote s'est établie entre 4,50 et 6 fr. ; laitons jusqu'à 6,60. Ces prix s'entendent par kilo vif, pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 17, contre 16 il y a huit jours. Vente calme entre 130 et 240 francs la pièce, suivant la grosseur et la qualité.

DERNIERE HEURE. Paris-La Villette, lundi 3 janvier. Table with columns for types of livestock and prices.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Totaux'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'COURS OFFICIELS'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif »'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Paris-La Villette, lundi 7 janvier 1927'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Totaux'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'COURS OFFICIELS'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif »'.

Table with columns for types of livestock and prices, including 'Paris-La Villette, lundi 3 janvier'.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ. Le temps s'est à nouveau refroidi et l'on a vu voltiger quelques flocons de neige en cours de réunion. La boucherie n'a pas été bien active dans ses prélèvements, la consommation se restreignant après les fêtes du nouvel an.

GROS BETAII. — Amenés : bœufs 2.855 ; vaches 1.500 ; taureaux 439 ; soit un total de 4.795 contre 4.093 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 1.298 gros bovins contre 916. La vente du gros bétail a été d'autant plus lente et difficile qu'il restait 1.300 animaux vivants aux deux abattoirs ce matin. Cependant la boucherie de campagne a facilement enlevé les meilleurs animaux au prix fort, tandis que pour le reste qui était tant soit peu discuté, il y a eu un recul d'un sou par livre. En outre, dans l'entre-deux on a dû abandonner deux et parfois trois sous.

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 2 fr. par annonce. Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la PUBLICITE DE L'OUEST, 11, rue de la Fosse, à Nantes.

OFFRES

145. — A vendre, beaux plants de vigne greffés et producteurs directs, recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, domaine de la Ronde, à Jaumay-Clan (Vienne). 147. — A vendre, plants de vigne greffés sélectionnés. S'adresser à M. Armand Emeriaud, viticulteur, Le Pallet (Loire-Inf.). 152. — A vendre, plants greffés extras : Muscadet, Gros-Plant, Colombard et toutes variétés de l'Ouest ; producteurs directs et greffés ; bois pour greffage ; arbres fruitiers. S'adresser à M. J. Foulouneau, St-Christophe-la-Couperie (M.-et-L.). 163. — A vendre : 1° poulain 5 mois, pur trait postier, grande origine ; 2° taureaux et vaches amélicaines, bretonnes race pie noire. 176. — A vendre : 1° Ecremeuse « Ar-noric » 60 à 70 litres à l'heure. Excellent état ; 2° coqs Wyandotte blancs, excellente origine. 177. — A vendre, bonne jument noire, 10 ans, habituée aux travaux agricoles, franche de collier, trottant un peu. 178. — A vendre, 500 fagots châtaigner pouvant faire de belles rames pour petits pois. 179. — A vendre, excellent miel de pays, prix avantageux. 180. — A louer pour la Toussaint 1927, 2 fermes de 17 hectares chacune, situées commune de La Chapelle-sur-Erdre (terres, prés, vignes, vergers). 181. — A vendre, une charrette à bœufs. Etat neuf. 182. — A vendre, un Brabant Kirpy, état neuf, pesant 130 kilos. 183. — A vendre, un moteur vertical à essence, 5 HP « Le Pratic », avec dynamo. Etat neuf. 184. — A vendre, bon vin de Pineau, récolte 1926, et de Gamay 1925. 185. — A vendre, 4 ruches complètes et en bon état. 186. — A vendre : 1° Pommes de terre « Rosa », semence sélectionnée ; 2° Four portatif complet, état neuf ; 3° Charrue Brabant 2 chevaux, garantie. 188. — A vendre : 1° Miel de première qualité, 13 francs le kilo ; 2° Chiens fox-terrier, 50 francs pièce. 189. — A louer, pour le 23 avril 1927, 60 hectares, en une ou deux fermes, région Choletaise. S'adresser à M. Reliquet, M. Guépin, expert, rue Jean-Jaures, 3, à Cholet.

1. — A louer pour le 1er novembre 1927, ferme de 13 à 14 hectares, située commune d'Orvault. 2. — A vendre avec harnais, charrette pouvant faire fourrage, tombereau à bascule et transport barriques, Essieux à huile. Etat neuf. 3. — A louer, propriété de rapport et d'agrément 2 hectares, à 300 mètres gare Couëron, consistant en maison d'habitation, écurie, remise, vastes dépendances, jardin plein rapport, clos de murs, planté d'arbres fruitiers, service d'eau et bassin alimenté par étag, prairies. S'adresser à M. Chatelier, expert à Couëron. 4. — A vendre, superbe plants racinés 2 ans de Baco rouge n° 1. 5. — A vendre : 1° 1 pressoir Simon à double maie. Excellent état, Petit prix ; 2° 1 lot muscadet et pineau.

DEMANDES

76. — On demande en location avec faculté d'achat, ferme de 5 à 10 hectares, avec maison de maître, potager, fruitier, servitudes et bâtiments, située à proximité de Nantes ou station balnéaire. 82. — On demande à acheter une écremeuse de débit moyen et en excellent état. 83. — On demande pour le 1er mars prochain, un ménage vigneron. Conditions avantageuses. Références exigées. 1. — On demande pour les environs de Paris, ménage, le mari connaissant un peu le jardinage et sachant soigner et conduire les chevaux, la femme à la basse-cour. 2. — On demande à acheter manège à cheval en bon état, petite force. 3. — On demande ménage, cultivateur vigneron, muni références, chais et installation modernes. Travail simplifié. Bien payé. 4. — On demande ménage avec enfants en âge de travailler pour exploitation maraîchère. 5. — Jeune homme 19 ans, bonne famille, sortant école agriculture et ayant 5 mois de pratique, cherche stage payé dans exploitation agricole.

L'Almanach des AGRICULTEURS de FRANCE

(EDITION 1927) L'Almanach des Agriculteurs pour 1927 vient de paraître. Il traite, entre autres questions : Nouvelle législation relative aux accidents du travail en agriculture. — Réglementation de la vente des engrais. — Le travail du sol. — Les terres acides. — L'ensilage des fourrages verts. — Les nouvelles formules des baux à ferme. — Les maladies des vaches. — La traite mécanique des

vaches. — Le lait qui tourne. — Les succédanés du soufre dans la lutte contre l'oïdium. — Pommes de terre résistantes à la maladie. — La culture de Posier. — Les intempéries et les insectes. — La rénovation de la sériciculture française. — Une enquête sur les corbeaux.

D'après l'énoncé ci-dessus, il est facile de se rendre compte que ce petit ouvrage condense une quantité de renseignements utiles auxquels les agriculteurs ont intérêt à se reporter. L'exemplaire, franco par poste, 0 fr. 80.

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN. Grosse chaux en belles pierres blanches. 120 » Chaux menue ou cendre de chaux » » » Chaux agricole mélangée. 110 » Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champocé et par 8.000 kilos minimum. Bâchage facultatif... 3 fr. par 1.000 k.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux : 92 à 95 k. Pureté 90 o/o. Chaux blutée. 125 » Fleur de chaux blutée. 145 » Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 k. facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois. Livraisons en wagons découverts de 5 tonnes minimum. Bâchage obligatoire... 3 fr. par 1.000 k.

Chaux éteinte pour l'Agriculture

COMPOSITION APPROXIMATIVE. Chaux : 45 %. Oxyde de fer et d'alumine, matières organiques : 10 %. Humidité : 45 %. Livrable sans vente, par wagons complets de 10 tonnes gare Nantes, au prix de 15 fr. la tonne, chargement compris. S'adresser aux usines Brissoneau et Loiz, 1, rue Bellier, Nantes-Doulon.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le syndicat et pour livraisons par 100 k. minimum. Au cas où les commandes de nos adhérents porteraient sur des marchandises logées en sacs de moins de 100 k, nous les prévenons que sans avis préalable nous ferons expédier deux sacs de cette marchandise, cela afin d'obtenir la sortie d'octroi, qui n'est accordée que pour 100 kilos minimum.

PRIX AUX 100 KILOS

Issues de riz (Lyon) (sacs de 100 k.), 98 » Riz Saigon N° 1... » 204 » d° N° 2... » 197 » Brisures de riz extra d° mang. d° N° 1... » 177 » d° N° 1 et 2 d° 160 » Issues de riz... (sacs de 75 k.) 124 » Remoulages de fèves d° mang. Les 100 kilos logés sur wagon Nantes. — Diminution de 2 francs par 100 kilos pour les livraisons faites de Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah, en pains ou en farine (sacs de 50 kilos) 155 » Arachides ruissique en farine, extra blancs (sacs de 75 k.) Bordeaux 163 » Arachides ruissique en farine, blancs (sacs de 75 kilos) 150 » Arachides Coromandel en farine (sacs de 100 kilos) 130 » Palmiste en farine (sacs de 50 k.) 120 » Manioc en farine (sacs de 50 kil.) 210 » Cossettes de manioc (sacs de 60 kilos environ) 190 » Avoine gris de pays (sacs de 50 k.) 142 » Blé noir (sacs de 100 kil.) 150 » Mais pour volailles (sacs de 100 k) mang. Orge 145 » Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Granulé condensé pour volailles (sacs de 100 kil.) 136 » Grande Ponduse (sacs de 100 k.) 191 » Farine de viande d° 148 » Poudre d'os alimentaire d° 102 » Farine d'os alimentaire d° 104 » Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aliments mélassés

Intensif 50 % mélasse (sacs 75 kil.) 117 » Son mélassé d° 132 » Les 100 kilos logés sur wagon Chantenay. Mélasse Say, 80 % mélasse (sacs de 75 kilos) 93 » Son mélassé Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos) 110 » Paille mélassée Say, 50 % mélasse (sacs de 50 kilos) 77 » Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelin et Pont-d'Ardes. Aliment complet pour chevaux, 85 % mélasse (sacs de 50 kilos). 104 » Surocène, 50 % mélasse (sacs de 75 kilos) 81 » Aliment « Optima » pour vaches (sacs de 75 kilos) 125 » Aliment « Optima » pour porcs (sacs de 75 kilos) 140 » Les 100 kilos nus, départ Nantes-Saint-Joseph. — Sacs facturés, 8 francs Nantes.

Le Gérant : Th. FIGERÉ

PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements s'adresser à la
PUBLICITE DE L'OUEST, 11, Rue de la Fosse, NANTES
Téléphone : 8.81

PÉPINIÈRES AMÉRICAINES
DE L'OUEST
Etablissements Viticoles
Eugène GIRAULT
Pépinieriste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne) Tél. 3 et 75

Expos. Nationales Tours, Paris
1er Prix - Médailles d'Or
H. Concours - Membre du Jury

60 Hectares
Vignobles et Pépinières
Plants greffés des meilleures
variétés - Reproductions directes
recommandées
Vastes Champs de Pieds mûres
Champs d'Expériences
Authenticité Sélection garantie

C'est aux Pépinières GIRAULT
que vous devez
nos meilleures Sélections

CATALOGUE SUR DEMANDE -
Agents sérieux acceptés

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succr
1, Rue
Sainte-
Catherine
NANTES

Constructeur



ELEVAGE
de la Grange-Renée, YZEURES (Indre-et-Loire)
Ligne de Châtelleraut au Blanc

5^e VENTE PUBLIQUE
Reproducteurs BOVINS NORMANDS
Inscrits au H. B. N. - Production laitière et beurrière officiellement contrôlée depuis 1907

Le Mardi 4 Janvier 1927, à 13 h. 30 précises

Monsieur J. LEGRAND
éleveur à YZEURES, vendra

1^{er} 7 Taureaux normands, 20 Génisses normandes
Inscrits H. B. M. Production laitière et beurrière officiellement contrôlée.
Acclimatés à la température du Centre et du Sud-Ouest de la France.

2^e 3 Verrats, 10 Truies
de Race Celto-Asiatique.
de parents ayant obtenu les Premiers Prix au Concours de Paris 1926.

3^e 2 Verrats, 2 Truies
de Race Yorkshire L. W.
CATALOGUE FRANCO

Nouveauté Sensationnelle !!

Vite, bien et sans danger seront
traités vos Blés à l'Acide Sulfurique, grâce
aux Pulvérisateurs perfectionnés

"LE VENDEEN"
A REMPLISSAGE AUTOMATIQUE

Pompe à Acide Sulfurique et de toutes Machines Agricoles
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

Etablissements du Progrès
13, Rue de Lorraine - La Roche-sur-Yon

VITICULTEURS - AGRICULTEURS
Adressez-vous aux Pépinières
Baudouin-Laurenceau
à Saint-Sébastien-sur-Loire
Cultures de cantons vendus en 1926, spécialités viticoles récompensées

Demandez-lui son Catalogue
de plants directs et greffés et tous les renseignements
viticoles dont vous avez besoin.

Les Invitations des clients à visiter nos pépinières et à déguster nos produits

AUTOMOTO
3.000 Agents GRANDE MARQUE FRANÇAISE 3.000 Agents

Grée et consacre les Champions

Tours de France
1926 1^{er} L. BUISSE
1925 1^{er} O. BOTTECHIA
1924 1^{er} O. BOTTECHIA
1923 1^{er} H. PELISSIER
Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.

Garanties 20 ans, depuis 645 fr.
Laveuses perfectionnées, depuis 210 fr.
Les meilleures Machines au meilleur Prix
NOUVEAUTE ! Le Lavo-Linge rapide. 25 fr.

NANTES 41, Chaussée de la Madeleine
50, rue Fosse et 2, rue J.-J. Rousseau Tél. 6.05 **VENTE A CREDIT
SUR DEMANDE**

Escompte exceptionnel de 7 % sera accordé à tout porteur de la présente annonce.



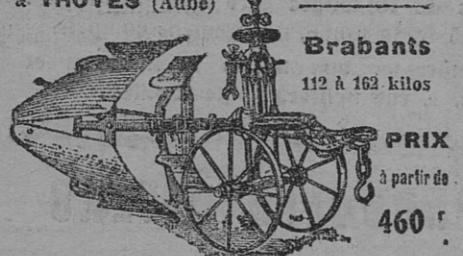

MOTEURS ELECTRIQUES
Neufs et Occasion - Réparations
A. GOHAUD
4, quai de la Maison Rouge - NANTES
Téléphone 31-48
INSTALLATION LUMIERE ET FORCE

Etablissements H. BARBOT
à TROYES (Aube)

Brabants
112 à 162 kilos

PRIX
à partir de
460

Cultivateurs, demandez notre Catalogue
et retenez bien ceci !
Aucune Maison ne peut rivaliser avec nos Prix
ACIER PREMIERE QUALITE
- GARANTIES LES MEILLEURES -



PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, Rue Haudouine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES

O. PILLET, pharmacien - TELEPHONE 9.08

DEPOT DE TOUTES LES SPECIALITES FRANÇAISES ET ETRANGERES
- BAISSA DE PRIX -

Pépinières et Horticulture réputées Charles
CAILLÉ Aîné, 103, rue de Paris, à Nantes.
Fondées en 1780. Culture de végétaux des plus
importantes de la région. Visitez, au domaine
de la Rivière, notre Roseraie : 1.600 Variétés
de roses et nos jardins botaniques couvrant
près de 4 hectares. Téléph. 21.59. Catalogue
franco.

Si vous voulez acheter ou vendre
COMMERCÉ, IMMEUBLE, TERRAIN, etc.
Adressez-vous à MM Aguesse et Perthuis
AGENCE COMMERCIALE DE L'OUEST
9, rue Franklin - NANTES - Tél. 23-39


P. NOTERMAN
CHIRURGIEN-DENTISTE
Avenue de la Marinière - Nantes
(près du Rond Point de Nantes)

Consultations tous les Jours, Jeudi, Vendredi exceptés
Spécialité des Appareils dentaires

VINS LUNEAU-SIFFON
Quai Baco
- NANTES -

DUNLOP

Le PNEU
dont
la gomme
efface
les
mauvaises
routes



Evitez le grillage.

Un moteur grille s'il est mal isolé.
Conséquence : incendie possible ; en tout cas
la machine s'arrête, le moteur s'incline, etc.

Ce n'est pas tout : le moteur il faudra le faire
rebobiner, d'où immobilisation du coupe-racine,
de la herse, etc., perte de temps et d'argent, etc.

Evitez donc le grillage en choisissant un moteur
parfaitement isolé. Celui des A.O. est im-
prégné deux fois sous pression après un sé-
chage préalable à chaud dans le vide. De
plus, comme il est largement calculé, il
suffit de le prendre de la puissance correspondant
strictement au travail nécessaire.

Ateliers d'Orléans
de la Compagnie Générale d'Electricité S^e A^e C^e 50 Millions

SUCCURSALE DE NANTES : 1, Place de la

P. GALMICHE
32, Rue Voltaire - NANTES - Téléphone 98.91

SES SPECIALITES :

Groupes électro-pompe et électrogène
Moteurs à essence
Moteurs électriques
Moteurs aux huiles lourdes
DISPONIBLES

Neuf et Occasions intéressantes

Perceuses sensibles d'étoilé et à colonne, modernes. - Perceuses électriques
universelles. Tours parallèles modernes. - Bâtis à meuler. - Marteaux-pilons.
DISPONIBLES. Demandez l'envoi du Tarif C.

Scies à rubans
Scies à grumes et forestières
Combinées
Machines à sabots
Affûteuses
DISPONIBLES

la meilleure
cachette
ne vaut pas grand chose
contre le vol
et ne vaut rien
contre le feu
Fiez-vous plutôt à un
abri sûr, solide, qui défie
l'un et l'autre :

un coffre-fort
FICHET
depuis 425 fr.

Demandez catalogue Ag
1, rue Lafayette
Nantes



Pommes de Terre de Semence
TOUTES VARIÉTÉS
Expéditions à partir de 50 kilos
MICHEL LE PAPE
ERGUE-ARMEL (Finistère)

VOITURES D'ENFANTS
(spécialité)
A. MAINGUY
23, chaussée de la Madeleine
Tél. 24.89 - NANTES

RÉPARATIONS - GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION

PLUS DE FEU
50 Ans de Succès
Garanties sûres des
CHEVAUX BOITEUX
LIMONET ROYER-NICHEL
2, PRÉFECT, CÔTE-D'OR (10^e)
TOUTES PHARMACIES, GROSCHURÉ FRO

Pour tout
ce qui concerne
L'ÉLECTRICITÉ
ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE - APPAREILS DOMESTIQUES - FORCE MOTRICE

Adressez-vous
à la **SOCIÉTÉ NANTAISE D'ÉLECTRICITÉ**
23, Rue de Strasbourg à NANTES

GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE - DÉMONSTRATIONS, CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Tout l'ameublement
A. FOURNIER-GUERIN
Tapisseries - Tapisseries
4, Place Duchesse-Anne - NANTES

Meubles de tous styles, Glaces, Sommiers,
Tentures, Tapis, etc., etc.

LIVRAISON A DOMICILE

LES CONSEILS DU BON OPTICIEN
DES MONTURES
(SUITE)

« Votre Lunette et votre Pince-Nez sont remarquables avant vos bijoux,
veillez à ce qu'ils soient gracieux. »

Une monture ajustée selon les règles précises de l'optique devra être
également propre et de bon goût.

1^{er} **Propre** : Pour cela évitez l'article « bon marché » qui s'oxyde et se
déforme rapidement ou, s'il est en doublé or (genre Fix) sera recouvert d'une
plaque d'or insignifiante qui sera bien vite partie pour ne laisser que le
cuivre. Prêtez la bonne qualité très soignée et durable. Ne croyez pas celui
qui vous dit que ce qu'il vend est très bon et pas cher, il ne vous en donne
que pour votre argent.

Une monture usagée ou malpropre ne doit plus paraître sur votre visage
qu'elle souillerait. Que penseriez-vous d'une personne en habit de cérémonie
arborant une cravate couverte de taches ? Elle serait malpropre et sans soin.
Celui ou celle qui supporte une lunette rouillée l'est tout autant.

2^e **de bon goût** : Votre monture, lunette ou pince-nez, devra s'harmoni-
ser avec votre visage, afin de lui conserver son cachet, son caractère. Votre
monture de travail, robuste et simple, ne vous convient plus lorsque vous
êtes habillé ; un pince-nez élégant, à la mode, la remplacera.

L. EMARD, opticien spécialiste
Tél. 34-53 3, Rue d'Orléans - NANTES (A suivre)

BANQUE
Albert DELIMÈLE & C^{ie}
22, Rue du Calvaire, 22
NANTES

Maison fondée en 1904

Toutes opérations de Bourses
Titres - Coupons
Escompte des Bons de la Défense

DENTISTE rue de l'Orléans
et **CLINIQUE DENTAIRE**
1, Chaussée de la Madeleine - NANTES

RÉDUCTION aux Membres du Syndicat Central
des Agriculteurs de la Loire-Inférieure et leurs Familles

SPECIALITÉ DE DENTIER

Offre spéciale
2 pour 5 frs

PALMOLIVE **PALMOLIVE**

Pendant le mois de Janvier, vous pou-
vez acheter partout deux pains de
Savon Palmolive pour 5 francs. Ces
conditions vont permettre aux millions
de femmes qui emploient déjà
Palmolive de s'approvisionner large-
ment. Aux autres, elles offrent une
occasion exceptionnelle de se rendre
compte de son action embellissante.

Le traitement de beauté Palmolive
Chaque soir, avant de vous coucher,
lavez-vous visage, cou, épaules avec
la mousse d'huiles de palme et d'olive
produite par votre Savon Palmolive.
Frottez légèrement : la mousse péné-
trera jusqu'au fond des pores, les net-
toiera, les assainira. Rincez ensuite à
l'eau tiède, puis à l'eau froide et séchez
sans frotter. Ces simples soins ren-
dront votre peau plus douce, plus
souple, plus satinée ; votre teint s'é-
claircira : vous rajeunirez. Employez
donc régulièrement Palmolive et pro-
fitez, dès aujourd'hui, de notre offre
spéciale : 2 pour 5 francs.

PALMOLIVE
est le premier
savon garanti
sans suif.

SAVON
PALMOLIVE

Vente en gros : 20, Rue Vernier, Paris
FABRICATION FRANÇAISE

LA MÉLASSE-SAY
fabriquée et vendue par les R. incertes
SAY, à Paris, est garantie sur facture
contenant 80 % de mélasse pure, soit 37
à 40 kilos de sucre par 100 kilos. Le dosage
est également garanti sur les sacs.

LA MÉLASSE-SAY
est un produit concentré et par consé-
quent plus économique que les produits
volatils et rés à l'avance : ce des
pailles hachées ou des déchets de toute
sorte. C'est la mélasse pure séchée qui
peut se mélanger à la ferme avec des
grains, du son, des moutures, des bette-
raves, des pailles hachées, des balles, etc.

Demandez le mode d'emploi à André
BOUREL, agent de la Raffinerie Say, 39,
rue de Loches, à Tours.

La MÉLASSE-SAY est en vente au Syn-
dicat des Agriculteurs de la Loire-Infé-
rieure.

MUSIQUE
24, Rue du Calvaire, NANTES - Tél. 31.69

Les Meilleures Marques de PHONOS
Le Plus Grand Choix de DISQUES
Les Dernières Nouveautés en MUSIQUE

APPAREILS PORTATIFS

PRODUITS MÉLASSES
SUCRAZOTE

moins chers et plus nutritifs
que les SONS, GRAINS, TOURTEAUX
FABRICATION REPUTÉE
La plus forte production en France
137, avenue Malakoff, PARIS (16^e)
Tél. (5 lignes) : PASSY 71-53 et la suite
Province : PASSY-INTER 27

En Vente dans les principales graineteries
S'ad. à M. René ANGELY, 16, Bd Lelassus, NANTES

Couverture - Plomberie - Zinguerie
L. CARD
6, Rue Colonne, près Rue Fouré - NANTES

RÉPARATIONS EN TOUTS GENRES
- EAU ET GAZ -